



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

---

FAAE • NUMÉRO 016 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 31 mai 2016**

—  
**Président**

**L'honorable Robert Nault**



## Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 31 mai 2016

•(1530)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Robert Nault (Kenora, Lib.)):** Chers collègues, avant d'entendre les témoins, j'aimerais prendre cinq minutes de votre temps pour régler certaines questions.

Vous trouverez dans votre trousse le cinquième rapport de notre comité. Je voulais qu'il soit approuvé. Nous l'avons passé en revue ce matin en sous-comité et il a été convenu à l'unanimité de vous le présenter pour que vous le lisiez. Au nom du comité, je présente le cinquième rapport. Le sous-comité s'est réuni ce matin pour examiner les travaux du comité et a convenu des recommandations suivantes:

1. Que le budget de 147 484,90 \$ pour le voyage en Colombie et au Guatemala, dans le cadre des études sur les femmes, la paix et la sécurité et celle sur les pays ciblés par le gouvernement du Canada pour recevoir l'aide bilatérale au développement, soit adopté.
2. Que le Comité tienne des réunions le 6 juin et possiblement aussi le 21 juin en présence de témoins sur le voyage proposé en Colombie et au Guatemala.

Dans la trousse, vous trouverez une proposition pour les témoins. Ces listes de témoins peuvent toujours être modifiées. J'aimerais donc commencer par ce sujet.

3. Que le Comité adopte la seconde option présentée dans le document intitulé « Options touchant la production d'un rapport sur les pays ciblés pour recevoir l'aide bilatérale au développement du Canada » et préparé par la Bibliothèque du Parlement.

Vous pouvez regarder rapidement l'option numéro deux.

4. Que le communiqué sur l'étude approfondie de la Loi sur les mesures économiques spéciales et de la Loi sur le blocage des biens des dirigeants étrangers corrompus soit accepté.

Il s'agit de faire savoir au public qu'au début de l'automne, une fois que nous serons de retour selon l'ordre de la Chambre, nous allons examiner ces deux lois. Il est entendu que les lois doivent être examinées après cinq ans suivant leur mise en œuvre. Nous ferons ensuite des recommandations à la Chambre sur leur efficacité.

Y a-t-il des questions concernant le rapport?

Oui, Garnett.

**M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC):** Je crois comprendre que les déplacements d'un comité coûtent très cher. C'est ce qu'on m'a dit. Est-ce qu'on peut m'expliquer à quoi correspond ce chiffre aussi élevé pour un voyage? Il semble que 11 ou 12 personnes partiront pendant une semaine. Cela me semble plutôt élevé.

**Le président:** Je peux expliquer, ou le greffier si vous le souhaitez. Ce sont des chiffres normaux d'après ma propre expérience. C'est le greffier et son personnel qui s'en occupent, ce n'est pas nous. C'est une demande pour un budget de voyage. Il n'a pas été approuvé, mais je le considère comme un processus normal.

La seule chose qui n'est pas normale, ce sont les véhicules blindés au Guatemala. Nous n'en aurons peut-être pas besoin. Mais j'ai

demandé que le comité ne reste pas dans les villes et se déplace également dans la campagne pour voir les projets et comment ils fonctionnent. C'est ce qui explique les mesures de sécurité. N'étant jamais allé moi-même, j'écoute les conseils de ceux qui sont déjà allés au Guatemala. Le budget comprend les billets d'avion, les chambres d'hôtel et les indemnités quotidiennes. Il n'y a rien là d'irrégulier.

Y at-il d'autres questions? Très bien, tous ceux en faveur du rapport complet?

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Merci beaucoup de votre patience. Nous essayons d'avancer.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir attendu pendant cette petite diversion. La sonnerie retentira à 17 h 15 et le vote aura lieu à 17 h 45. La sonnerie dure 30 minutes. Nous partirons au plus tard à 17 h 30, probablement même un peu plus tôt, car il nous faudra un certain temps pour arriver. Nous allons essayer de progresser.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous étudions les pays ciblés par le gouvernement pour recevoir l'aide bilatérale au développement.

Nous avons avec nous aujourd'hui Hunter McGill du Groupe McLeod, Denis Côté de l'Association Québécoise des organismes de coopération internationale et par téléconférence de Kampala, en Ouganda, nous avons James Haga, vice-président exécutif, Ingénieurs sans frontières Canada. Nous allons entendre les trois témoins, en commençant par le haut de la liste

Monsieur McGill, vous avez la parole.

**M. Hunter McGill (Le Groupe McLeod):** Merci, monsieur le président.

Merci aux membres du Comité pour cette occasion de parler avec vous cet après-midi et de vous faire part du point de vue du Groupe McLeod sur votre évaluation des programmes d'aide bilatérale au développement du Canada.

Le Groupe McLeod est composé de professionnels cumulant de nombreuses années d'expérience au sein du gouvernement, de la société civile et du milieu universitaire qui oeuvrent dans les domaines du développement international, de la diplomatie et de la politique étrangère. Nous travaillons avec des personnes qui valorisent les droits humains, l'inclusion, l'égalité et le développement durable pour faire progresser les politiques canadiennes sur la coopération internationale et les affaires étrangères. Nous ne sommes pas un organisme de prestation de programme. Certains nous ont honorés du titre de groupe de réflexion.

J'ai moi-même travaillé à l'Agence canadienne de développement international et pendant cinq ans au Comité d'aide au développement de l'OCDE où j'étais responsable des examens réalisés par les pairs des pays membres. Je suis actuellement chercheur principal à l'École de développement international et mondialisation à l'Université d'Ottawa.

Ma présentation d'aujourd'hui portera sur le fait que ce n'est pas la cible qui est importante, comme certains le prétendent, mais que ce qui compte vraiment, ce sont d'autres facteurs qui, à notre avis, ne sont pas suffisamment pris en compte.

Le programme de coopération au développement du Canada doit, d'abord et avant tout et en conformité avec la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle de 2008, se concentrer sur la pauvreté. Dans son rapport de 2013, *Investments to End Poverty*, Development Initiatives, le groupe de réflexion international, a indiqué que dans 43 pays l'aide au développement était la principale source de financement international.

Cela veut dire que dans ces pays où la population dépasse 400 millions, l'aide a joué un rôle de catalyseur et a été le principal flux de ressources extérieures destinées explicitement à promouvoir le développement et le bien-être. Ainsi, dans un monde de flux financiers de toute sorte: redevances, envois de fonds, investissement direct étranger, transferts de la société civile et mouvements de financement pour le développement, l'aide au développement a encore un rôle crucial à jouer pour un grand nombre de pays. Dans les pays que je viens de mentionner, et dans bien autres, la pauvreté reste profondément enracinée malgré les rapports indiquant que le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, soit en dessous de 1,25 \$ US par jour, a chuté.

En sélectionnant les pays partenaires pour son programme d'aide bilatérale, le Canada devrait s'engager à long terme. Choisissez des pays et gardez-les. N'abandonnez pas une liste de pays dits ciblés pour une autre tous les deux ans, comme cela semble avoir été le cas depuis dix ans. S'il faut absolument cibler, choisissez les pays les plus pauvres, les pays les moins développés. Ne reculez pas devant les pays qui présentent des défis au développement, ceux qui portent l'étiquette d'« État fragile » ou d'« orphelin de l'aide ».

En s'engageant pour une longue période de coopération, le Canada pourra établir des liens et acquérir des connaissances et de l'expertise, ce qui nous aidera à travailler avec les dirigeants de nos pays partenaires et à contribuer à leurs stratégies et leurs programmes — leurs stratégies et leurs programmes. Si des questions difficiles surgissent, concernant les droits de la personne ou le développement démocratique, le Canada pourra exprimer ouvertement et directement ses préoccupations plutôt que de suspendre arbitrairement son aide au milieu d'une vague de critiques.

Il a été suggéré dans un témoignage, que vous avez déjà reçu, je crois, que nous avons besoin de nous occuper pendant toute une génération de nos pays ciblés. La prévisibilité et la fiabilité sont

également très importantes, de même que le volume de l'aide. L'argent est roi, et vous obtenez ce pour quoi vous payez, mais c'est une autre histoire.

Pour ce qui est de la gestion de l'aide au développement du Canada, des améliorations sont possibles. Plutôt que de traiter les organisations non gouvernementales canadiennes comme des sous-traitants ou des fournisseurs de services, Affaires mondiales Canada devrait les traiter comme des partenaires dans la relation avec les pays en développement. Cela vaut également pour les agences multilatérales. Respectez leur caractère multilatéral et faites en sorte d'améliorer leur capacité à faire face aux défis de développement, qui sont de plus en plus de nature multiculturelle et multinationale et exigent des approches régionales et mondiales. Assurez-vous de soutenir ces institutions autant que les programmes qu'elles offrent.

● (1535)

Je recommande une accélération de la prise de décision. Le Canada a la réputation d'être très lent à se décider et à s'engager. L'impression est que la gestion de l'aide au Canada est empêtrée dans de nombreuses règles et procédures et paralysée par l'analyse qui semble influencer la prise de décision.

Acceptez que l'aide au développement comporte des risques et soyez prêts à échouer, mais faites en sorte que nous et nos partenaires en tirons des leçons.

Visez l'efficacité de l'aide et mettez en œuvre les engagements internationaux que le Canada a signés en 2005 dans le cadre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En 2012, dans son examen des programmes de coopération au développement du Canada, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a fait observer que le Canada avait inventé sa propre définition de l'efficacité de l'aide qui semblait à ses pairs, les Pays-Bas et la France, relever de la comptabilité et de l'efficacité plutôt que de l'efficacité réelle.

Reconnaissez que les trois principaux canaux de l'aide au développement, bilatérale, multilatérale, et société civile, contribuent à leur manière au progrès dans les pays en développement partenaires.

La stratégie d'aide du Canada, que nous attendons avec beaucoup d'impatience, doit en prendre acte et expliquer les raisons pour lesquelles nous soutenons chaque mécanisme et ce que nous attendons comme résultats. Lorsque les résultats des programmes d'aide du Canada sont définis, soyez très résolu. Reconnaissez que la coopération au développement est un partenariat et que nous acceptons que la réalisation des résultats et des objectifs prend plus longtemps que nous pourrions l'espérer, mais que l'on ne peut pas précipiter la durabilité.

Si le développement des capacités et le soutien au développement démocratique, où nous avons une certaine expertise, font partie des thèmes choisis pour notre aide bilatérale, nous devrions nous engager encore une fois pour le long terme, mais assurons-nous que notre engagement est axé sur les besoins et pas seulement sur le fait que nous avons les capacités.

Pour conclure, monsieur le président et membres du comité, le Groupe McLeod vous souhaite beaucoup de succès dans vos délibérations. Nous espérons que vous pourrez contribuer à construire un consensus politique national sur la coopération au développement. Nous espérons également que vos conclusions et recommandations contribueront à faire passer le programme d'aide au développement du Canada de la charité à la solidarité.

Merci beaucoup.

• (1540)

**Le président:** Merci, monsieur McGill.

Nous passons maintenant à M. Côté.

[Français]

**M. Denis Côté (analyste politique, Association québécoise des organismes de coopération internationale):** Merci beaucoup. Je ferai ma présentation en français.

Merci beaucoup, chers membres du Comité. Au nom de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, l'AQOCI, je vous remercie de nous avoir invités à témoigner cet après-midi dans le cadre de l'étude sur les pays ciblés par le Canada en matière d'aide bilatérale au développement.

L'AQOCI, qui fête cette année son 40<sup>e</sup> anniversaire, est un réseau qui regroupe 68 organismes de coopération internationale basés dans 13 régions du Québec et qui oeuvrent, à l'étranger et localement, pour un développement durable et humain. En s'appuyant sur la force de son réseau, l'AQOCI se consacre à l'éradication des causes de la pauvreté et à la construction d'un monde établi sur des principes de justice, d'inclusion, d'égalité et de respect des droits de la personne.

Avant de commencer la présentation, je voudrais souligner que l'AQOCI est également membre du Conseil canadien pour la coopération internationale, le CCCI, et qu'elle appuie les recommandations que M. Fraser Reilly-King, analyste principal du CCCI, a présentées devant ce comité le 19 mai dernier.

Dans le cadre de ma présentation, je vais tenter de répondre brièvement, et dans l'ordre, aux quatre questions principales qui nous ont été soumises aux fins de cette étude.

La première question visait à savoir si le Canada devrait concentrer son aide bilatérale au développement sur un petit nombre de pays et des secteurs bien précis. En fait, il ne semble pas y avoir de lien direct entre la concentration de l'aide au développement sur un petit nombre de pays et de secteurs, et l'efficacité de l'aide.

Dans un article paru en 2005 portant sur ce sujet, M. Lauchlan Munro concluait justement que, bien que la trop grande dispersion des projets ne soit pas non plus la voie à suivre, il n'y avait pas nécessairement de lien entre concentration et efficacité. C'est plutôt la bonne sélection et la bonne gestion des projets, entre autres, qui génèrent les meilleurs résultats en matière de développement, et pas nécessairement le nombre de pays ciblés.

Cet argument a d'ailleurs été repris par Le Groupe McLeod — je ne savais pas qu'il était représenté ici aujourd'hui — ainsi que par Stephen Brown, chercheur à l'Université d'Ottawa, en 2015.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille abandonner complètement l'idée des pays de concentration ou revoir la liste en entier. Au contraire, nous pensons qu'il faut encourager et appuyer les programmes et les projets à long terme, et miser sur les relations de longue date qu'entretiennent les organismes de coopération internationale du Québec et du Canada dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, et notamment avec les pays en développement de la Francophonie.

Le développement est un processus à long terme. Il est donc contre-productif de modifier en profondeur et fréquemment la liste des pays d'intervention et de trop miser sur des projets à court terme. Nous pensons qu'il faut plutôt encourager une approche de financement par programme, sur un horizon de cinq ans, par exemple, pour permettre le développement de véritables partenariats et l'atteinte de résultats de développement durables.

En ce qui concerne la concentration sur des secteurs bien précis, il faut se rappeler que l'aide devrait être attribuée pour appuyer les priorités établies par les populations pauvres et marginalisées elles-mêmes. Bien que le Canada puisse posséder de l'expertise qu'il souhaite partager dans divers secteurs, il faut que l'aide canadienne soit alignée sur les priorités déterminées démocratiquement par les populations des pays en développement. Celles-ci ne doivent pas leur être imposées par les pays donateurs.

Cela dit, l'AQOCI accorde une très grande importance à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à la défense des droits des femmes. Si de nouvelles priorités thématiques sont établies pour l'aide canadienne, nous pensons qu'il est essentiel que l'égalité femmes-hommes en fasse partie.

Pour ce qui est des critères que le Canada devrait utiliser pour fonder ses choix en matière de pays d'intervention, nous pourrions en suggérer quelques-uns, notamment les suivants: l'aide doit contribuer à réduire la pauvreté et les inégalités; elle doit mettre l'accent sur les plus pauvres et les plus marginalisés afin de ne laisser personne derrière; elle doit répondre aux besoins établis par les populations pauvres et marginalisées elles-mêmes; elle doit promouvoir la réalisation des droits de la personne; et elle doit être prévisible et viser un horizon à moyen et long termes.

La deuxième question portait sur l'efficacité du modèle de ciblage des pays. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les analyses semblent démontrer qu'il n'y a pas de lien direct entre le ciblage des pays et l'efficacité de l'aide. Nous n'avons pas un chiffre précis à proposer en ce qui concerne la proportion de l'aide au développement que le Canada devrait accorder aux pays ciblés. Par contre, la proportion de 90 % accordée à 25 pays nous semble trop élevée. Il faut que l'aide bilatérale du Canada maintienne un plus grand niveau de flexibilité afin de pouvoir répondre à des changements et à des situations qui évoluent rapidement dans des pays qui ne feraient pas partie de la liste.

• (1545)

La troisième question demandait de quelle façon le cadre de l'aide internationale du Canada devrait tenir compte de la situation des pays les moins développés, des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ainsi que des États fragiles et en situation de conflit.

L'aide internationale devrait viser les populations les plus pauvres et les plus marginalisées. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée aux pays les moins développés et aux États fragiles. L'objectif 17 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui porte sur les moyens de mettre en oeuvre le partenariat mondial pour le développement durable, propose que les pays développés, comme le Canada, consacrent entre 0,15 % et 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés. En tant que partie prenante du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Canada devrait atteindre cette cible.

Cependant, les personnes en situation de pauvreté ne se trouvent pas toutes dans les pays les moins avancés. Comme le mentionnait le CCCI lors de sa présentation devant ce comité, on estime que la majorité des personnes en situation de pauvreté vivent dans des pays à revenu intermédiaire et que, dans ces pays, les inégalités ne cessent de se creuser. Une partie de l'aide canadienne doit donc être consacrée également à des programmes et des projets dans ces pays. Par contre, le choix des pays d'intervention doit se faire sur la base d'une analyse des besoins des populations les plus pauvres et les plus marginalisées de ces pays, et non en fonction des intérêts commerciaux canadiens, notamment.

La quatrième et dernière question portait sur la manière dont le Canada peut faire coïncider ses programmes d'aide bilatérale avec son engagement consistant à soutenir la mise en oeuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

L'objectif 17 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous avons évoqué plus tôt, souligne que les pays développés doivent honorer tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement. Voilà une première façon pour le Canada de soutenir la mise en oeuvre des objectifs de développement durable, ou ODD, en augmentant de manière substantielle, graduelle et prévisible son niveau d'aide au développement pour atteindre la cible de 0,7 %.

Un des principaux objectifs de ce programme est aussi de ne laisser personne derrière. En mettant l'accent sur les plus pauvres et les plus marginalisés, l'aide canadienne contribuera également à la réalisation des ODD.

Cependant, pour parvenir à mettre en oeuvre ce programme ambitieux, il faudra des engagements qui vont bien au-delà de l'aide publique au développement.

Il faudra aussi une plus grande cohérence des politiques canadiennes, notamment entre les politiques internationales de développement et de commerce. À l'heure actuelle, plusieurs accords de commerce et d'investissement contribuent davantage à renforcer le pouvoir des grandes entreprises canadiennes, aux dépens des populations les plus pauvres des pays en développement, qu'à aider ces mêmes populations à se sortir de la pauvreté et à faire valoir leurs droits. Pour réaliser les objectifs de développement durable, il faudra notamment réviser le modèle des accords de libre-échange et d'investissement, s'attaquer à l'évasion fiscale et à l'évitement fiscal, et s'assurer de la cohérence de nos politiques à l'international en fonction d'objectifs de développement plutôt que d'objectifs commerciaux.

En conclusion, certains des meilleurs chercheurs et analystes de l'aide internationale au Canada soutiennent qu'il n'y a pas de lien direct entre le ciblage des pays et l'efficacité de l'aide. Consacrer 90 % de l'aide bilatérale à une liste de pays ciblés nous semble donc trop élevé, car une telle concentration peut nuire à la flexibilité de l'aide et à la capacité de répondre aux besoins changeants sur le terrain.

En revanche, une trop grande dispersion ne favorise pas non plus l'efficacité. Au bout du compte, le nombre exact de pays ciblés a assez peu d'importance. L'important, c'est surtout de trouver le bon équilibre entre le soutien constant et prévisible aux partenariats à long terme, d'un côté, et le maintien d'un niveau de flexibilité suffisant pour pouvoir s'adapter à des besoins changeants sur le terrain, de l'autre.

Je vous remercie beaucoup.

• (1550)

**Le président:** Merci, monsieur Côté.

[Traduction]

Je passe maintenant à Ingénieurs sans frontières Canada. M. Haga nous rejoint par téléconférence de Kampala. Je crois que nous allons l'entendre, mais que nous ne le verrons pas.

Monsieur Haga, est-ce que vous nous entendez?

**M. James Haga (vice-président, Ingénieurs sans frontières Canada):** J'espère que vous pouvez tous bien m'entendre.

**Le président:** Oui, nous vous entendons très bien.

Vous avez la parole.

**M. James Haga:** Parfait.

Merci beaucoup de votre invitation au nom d'Ingénieurs sans frontières et de me permettre de vous joindre de Kampala.

Comme vous le savez tous, mon nom est James Haga, et je suis vice-président de la stratégie et de l'investissement à Ingénieurs sans frontières. ISF est une ONG canadienne qui fournit des fonds de démarrage, des talents et un mentorat aux entreprises sociales en Afrique subsaharienne.

Je vais me concentrer sur quatre points. Tout d'abord, que peut faire l'aide? Deuxièmement, où devrait aller l'aide canadienne? Troisièmement, comment devrions-nous dépenser l'aide canadienne? Quatrièmement, au-delà de l'aide, que peut faire d'autre le Canada?

Premièrement, je tiens à souligner une évidence, à savoir que l'aide est seulement l'un des outils qui contribuent au développement. Il existe bien d'autres facteurs tout aussi importants, voire plus, que l'aide, notamment un secteur privé florissant, le traitement des flux financiers illicites par des réformes fiscales et la coopération et se préoccuper de choses comme les biens publics mondiaux tels que le changement climatique. Il est évident que l'aide n'est pas la panacée et ne peut pas résoudre tous les problèmes qui touchent le développement durable.

Cela dit, que peut faire l'aide?

Malgré l'aide apportée pendant de nombreuses décennies, il y a très peu de preuves que l'aide, prise dans son ensemble, favorise la croissance économique dans les pays pauvres. Il est plutôt préférable de voir dans l'aide un outil conçu pour donner aux gens une dignité humaine fondamentale et répondre à leurs besoins immédiats. Surtout, l'aide peut limiter les inégalités dans les conditions de la croissance, ce qui rend beaucoup plus probable une croissance économique équilibrée sur le long terme, plutôt que de laisser la croissance économique être capturée par une petite élite. Moi qui vis en Ouganda, c'est ce que je vois tous les jours.

L'aide peut également être utilisée comme un outil pour catalyser et mobiliser d'autres formes de capital et être utilisée efficacement pour prendre des risques de manière ciblée, pour faire la preuve de solutions évolutives et en atténuer les risques, solutions que les ONG ne peuvent pas prendre en charge en raison de leur structure et dont les entreprises commerciales ne peuvent pas faire l'essai en raison de leur manque d'accès à du capital patient.

Deuxièmement, où devrait aller l'aide canadienne?

Nous devrions tous reconnaître qu'il va falloir plusieurs décennies aux pays pour avoir des gouvernements qui ont les ressources suffisantes pour fournir des services sociaux de base à leur population. C'est le cas ici en Ouganda comme dans de nombreux autres pays en Afrique subsaharienne où nous travaillons. Nous devons continuer d'être encouragés par la croissance des flux privés dans l'investissement dans de nombreuses régions du monde, mais dans l'intervalle, nous devons concentrer notre aide, comme d'autres qui comparaissent devant vous aujourd'hui l'ont dit, sur des normes minimales de base pour les plus pauvres et les plus marginalisés, en fournissant l'aide là où l'argent privé ne va pas. Nous pensons qu'il y a quelque chose d'unique et de spécial dans ce que peut faire l'argent concessionnel pour atteindre les gens qui sont autrement en grande partie inaccessibles.

La question des pays ciblés pour recevoir l'aide canadienne est, à mon avis, une question secondaire. Le plus important est de cibler les plus vulnérables, car nous savons que l'aide peut changer leur vie et qu'elle est bien adaptée pour répondre à leurs besoins. Malgré le peu ou l'absence de preuves montrant que les pays qui concentrent leur aide dans des secteurs étroits ou géographiques sont plus efficaces, il semble raisonnablement logique que les économies d'échelle et une approche plus ciblée soient la bonne solution pour un pays comme le Canada.

Il ne nous semble pas que le fait de choisir de cibler des pays soit une idée formidable et je suis d'accord avec mes collègues que l'essentiel est la façon dont nous choisissons ces pays. Encore une fois, nous devons nous concentrer sur les pays et les populations les plus vulnérables qui luttent dans les conditions les plus graves de pauvreté.

Mais cela dit, la principale question à se poser devrait être de savoir quel volume d'aide le Canada devrait donner. C'est ce que notre organisation dit depuis de nombreuses années, nous qui plaidons et parlons pour l'efficacité de l'aide et l'obtention des meilleurs résultats pour l'argent investi, mais les discussions sur l'efficacité ne peuvent pas nous détourner de l'importance d'augmenter le montant de l'aide que des pays comme le Canada peuvent offrir.

• (1555)

Je ne vais pas entrer dans les détails sur les statistiques, mais si vous nous comparez avec d'autres pays de l'OCDE, notre position n'est pas particulièrement brillante par rapport à ce que nous donnons en pourcentage de notre RNB. Nous pensons que ce montant doit augmenter. Si nous n'augmentons pas rapidement notre budget de l'aide, nous ne pourrions pas nous compter parmi les chefs de file en matière de développement mondial. Je dirais également qu'il ne s'agit pas seulement de donner autant d'aide qu'il est humainement possible, car c'est ce que font les autres pays et c'est dans notre intérêt stratégique. À mesure que les économies émergentes continuent de croître et de devenir des participants plus actifs dans les affaires du monde, notre participation sera une occasion importante pour notre pays de contribuer à façonner le monde dont nos enfants et nos petits-enfants hériteront. Pour être un leader et être considéré comme tel, nous devons être ambitieux et inspirer les autres à être ambitieux pour répondre à leurs défis.

J'aimerais maintenant parler de la façon dont nous devrions dépenser l'aide canadienne. Je ne vais pas parler précisément des enjeux ou des secteurs qui sont les mieux adaptés à l'investissement du Canada. Je ne pense pas qu'il y ait d'arguments solides en faveur d'une position particulière du Canada dans un secteur donné. Il s'agit simplement de mobiliser les ressources et les talents les plus efficaces pour un aspect donné. Nous sommes un pays suffisamment

intelligent pour pouvoir le faire sur un certain nombre de questions. Nous conseillerions plutôt au Canada d'en choisir un petit nombre et de s'y tenir pendant une longue période. À notre avis, avoir des dizaines et des dizaines de domaines et de sous-domaines d'intervention revient à n'avoir pas de véritables priorités du tout, même si elles méritent toutes notre attention. Si le gouvernement peut choisir un petit nombre de domaines, à partir d'un ensemble simple et logique de critères, l'aide canadienne pourra avoir un impact croissant, avec une meilleure compréhension de la dynamique du système dans lequel pays et le gouvernement travaillent.

Dans la pratique, malheureusement, cela implique de prendre des décisions difficiles pour rester en dehors de certains domaines. Ce sera certainement un choix politique difficile, car les ONG comme la mienne vous harcelleront, ainsi que vos collègues, et vous raconteront des histoires poignantes sur des gens qui souffrent en raison de la question X, implorant le gouvernement de faire quelque chose et de diriger les ressources vers cette question. Bien sûr, nous compatissons, mais nous savons tous que ce n'est pas la façon la plus intelligente de prendre des décisions. Nous vous invitons vraiment à adopter une ligne dure sur ce que nous voulons faire et ce que nous ne ferons pas. Voilà en quoi consistent la coordination et un certain niveau de concentration.

De même, nous tenons à souligner que l'aide bilatérale est probablement surreprésentée en pourcentage de notre aide totale. Un changement aurait des conséquences, bien entendu: moins d'initiatives d'aide portant le drapeau canadien, mais plus d'investissements dans des institutions multilatérales, dont les meilleures, mais pas toutes, sont considérées comme plus efficaces, moins sensibles aux pressions politiques et moins susceptibles d'être capturés par des intérêts commerciaux.

En l'absence d'un grand nombre de preuves solides du contraire, un des moyens d'avoir un système plus harmonisé et moins redondant consiste à investir dans ces institutions mondiales et c'est ce que nous conseillons. En fin de compte, ce devrait être une décision fondée sur des faits, un compromis rationnel entre les systèmes multilatéral et bilatéral. S'il existe des preuves montrant que l'un est meilleur, nous sommes d'accord pour aller dans cette direction. Mais nous pensons que l'aide bilatérale a un rôle important à jouer et qu'elle est mieux à même de tester des idées nouvelles et novatrices, par exemple, l'intégration des mécanismes de financement fondés sur les résultats comme les obligations liés à l'impact sur le développement dans la boîte à outils du gouvernement. De plus, en dépensant plus d'argent dans l'aide multilatérale, des ressources humaines d'Affaires mondiales Canada peuvent être libérées pour se concentrer sur d'autres problèmes de développement mondiaux comme la coopération fiscale, les flux illicites, les questions environnementales, l'immigration et la politique commerciale. C'est un domaine où la fusion de l'ACDI avec les Affaires étrangères peut porter certains fruits en permettant aux professionnels du développement d'avoir un impact sur le développement au-delà du mécanisme de l'aide étrangère.

Je vais passer à mon dernier point, à savoir ce que le Canada peut faire pour faire avancer les objectifs du développement durable au-delà de l'aide.

• (1600)

Nous savons que, dans quelques mois, le Canada lancera une initiative de financement du développement, un véhicule d'investissement privé qui complètera l'aide en favorisant des débouchés économiques durables sur des marchés difficiles. Faisons cela correctement. Cette initiative a été conçue de manière à privilégier les investissements plus risqués ainsi qu'à surveiller et mesurer ses répercussions sociales par rapport aux objectifs de développement durable, ce qui sera crucial à sa mise en oeuvre.

Il est également urgent de moderniser les règles qui gouvernent les secteurs sans but lucratif et caritatif afin de permettre et d'encourager l'investissement d'impact et la génération de recettes, surtout à l'étape du démarrage des entreprises sociales; en fait, nous sommes en tête de file de ce domaine au Canada et ailleurs au monde. Il y a environ un an, le Monitor Group a publié un rapport sur le bien-fondé des investissements à incidence positive. Les auteurs y soulignaient le fait que très peu d'investisseurs de cette catégorie étaient prêts à assumer les risques élevés et le rendement incertain des placements dans leur phase la plus précoce, c'est-à-dire dans des entreprises d'action sociale dans les pays en développement. Le cabinet J.P. Morgan a publié une étude indiquant que 9 % seulement des investissements à incidence positive visent la phase initiale d'amorçage et de démarrage des entreprises. À notre avis, le Canada servirait beaucoup mieux les entreprises en démarrage s'il modifiait les règlements qui régissent les organismes de bienfaisance et sans but lucratif de façon à leur permettre de recevoir plus d'investissements d'impact.

Nous appuyons les recommandations du MaRS Centre for Impact Investing sur la création d'un programme d'apport de capital en contrepartie afin d'encourager l'investissement à incidence positive. Ce programme pourrait constituer un fonds que le gouvernement capitaliserait afin d'effectuer, avec des investisseurs privés et avec des philanthropes, des investissements à incidence positive qui nécessitent du capital pour compléter un cycle de financement. Cela démontrerait aussi la valeur sociale et économique de l'investissement à incidence positive. À mon avis, cela constituerait une façon cruciale et novatrice de moderniser et d'améliorer le programme canadien d'aide au développement.

Voilà, c'est tout ce que j'avais à vous dire. Merci de m'avoir écouté.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Haga. Nous vous remercions de nous avoir consacré de votre temps et de vous être engagé à venir nous parler. Je crois que chez vous, c'est le milieu de la nuit.

Nous allons passer directement aux questions. Commençons par M. Allison.

Dean.

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC):** Bonsoir, James. Bienvenue. Il est à peu près 23 heures là où vous êtes, alors je vous remercie de nous consacrer une partie de votre nuit.

**M. James Haga:** C'est un plaisir.

**M. Dean Allison:** James, Ingénieurs sans frontières m'a toujours beaucoup impressionné par l'importance que l'organisation attache à la transparence. Je sais que vous nous avez joué un rôle clé dans la mobilisation qui a mené à la signature de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide en 2011. Il s'agit là d'une de choses que j'apprécie beaucoup chez vous, mais je crois qu'une de vos initiatives les plus récentes vise à inciter les gouvernements à fonctionner de manière plus autonome, n'est-ce pas?

**M. James Haga:** Oui. Nous collaborons avec des gouvernements dans les écosystèmes de la fonction publique et de la construction partout en Afrique. Depuis deux ans et demi, nous menons une initiative de financement du développement que le gouvernement précédent avait incluse dans son budget de 2015. Le gouvernement actuel semble prêt à lancer la mise en oeuvre de ce plan.

**M. Dean Allison:** Excellent. Je soulève cette question parce que je crois que vous abordez l'un de ces problèmes. Tous ces enjeux sont importants, qu'il s'agisse de vaccination, de santé, de mortalité des mères et des nouveau-nés. Nous parlons ici de pays sur lesquels nous nous concentrons. Des universitaires nous ont conseillé d'aborder les problèmes d'une manière plus thématique. Vous cherchez à aborder la question de la durabilité, n'est-ce pas? Évidemment, il faut que nous résolvions les problèmes d'alimentation. Nous devons apporter une aide humanitaire avec tout le reste, mais que se passe-t-il une fois que nous l'avons fait? Comment assurer la viabilité de ces nations?

Vous pourriez peut-être nous décrire votre façon de penser et nous dire si, dans cette boîte à outils dont vous avez parlé, on devrait ajouter l'aide à la viabilité économique, entre autres, pour ces nations.

• (1605)

**M. James Haga:** À mon avis, nous n'avons pas beaucoup de preuves indiquant que les programmes d'aide modifient de façon efficace la manière dont les gouvernements — disons-le franchement — moins responsables déterminent leurs politiques publiques et leur mode de gouvernance. Selon nous, bien des gens soulignent exagérément les réalisations de l'aide au développement. Ils affirment qu'elle peut vraiment réformer la manière dont les gouvernements utilisent leurs ressources et renforcent leur capacité de fournir des services aux citoyens en créant une économie prospère.

J'essaie de vous indiquer en quelques mots que cela ne nous semble pas du tout évident. Je ne suis pas seul à le dire. Avant de venir présenter cette allocution, j'ai parlé à des gens plus intelligents que moi au sujet de cette question. C'est aussi pourquoi nous suggérons de bien cibler l'aide afin d'utiliser les ressources là où elles sont le plus nécessaires et de répondre aux besoins les plus fondamentaux des peuples de pays pauvres et des gens qui vivent dans la pauvreté.

Nous atténuerons tout au moins l'insécurité dont ces gens souffrent qu'il s'agisse d'insécurité alimentaire ou autre. D'un autre côté, on constate un nouvel intérêt profond envers ce que le secteur privé pourrait accomplir dans ces pays, qu'il s'agisse de sociétés privées venant de l'étranger... Mais le plus important est d'édifier de solides écosystèmes commerciaux avec des pays en développement, surtout au niveau de la petite et moyenne entreprise, afin d'établir une base solide d'entrepreneurs et de personnes capables de créer des emplois. [*Note de la rédaction: inaudible*] le premier jour à Kampala, en voyant à peu près 150 hommes, des jeunes pour la plupart, probablement de moins de 25 ans, qui traînaient oisivement en pleine journée parce qu'ils n'avaient pas d'emploi.



Nous nous efforçons d'aborder les problèmes sous-jacents à la pauvreté extrême. En fait, nous sommes convaincus que l'aide est vraiment bien placée pour aborder ces problèmes, mais nous savons aussi que les capitaux privés viendront d'investisseurs, d'entreprises, et qu'à long terme ces investissements constitueront un élément important de l'équation du développement et de la résolution des problèmes. Ces deux méthodes sont importantes. C'est pourquoi nous sommes davantage favorables à une aide intelligente qui réponde aux besoins des gens pauvres et qui apporte une aide considérable. Nous favorisons aussi l'élaboration d'une initiative de financement du développement qui contribue réellement à encourager la croissance du secteur privé dans ces pays.

**M. Dean Allison:** Merci.

Il ne me reste pas beaucoup de temps pour poser des questions.

Monsieur McGill, un suivi rapide. Vous dites que, d'une façon ou d'une autre...les pays sur lesquels se concentrer, et peut-être qu'il vaut mieux en faire trop que pas assez... Que pensez-vous de la concentration sur certains pays par rapport l'approche thématique dont ont parlé plusieurs témoins à cette table?

**M. Hunter McGill:** Je pense, bien sûr, que nous devrions encourager les choix thématiques ou sectoriels et utiliser les fonds nécessaires. J'aime beaucoup ce qu'a dit M. Côté. Lançons un petit nombre de projets, mais veillons à ce qu'ils répondent vraiment aux besoins des pays partenaires avec lesquels nous travaillons. Veillons à nos capacités de répondre efficacement aux besoins à long terme. Je suis sûr que James Haga serait d'accord avec moi.

L'élément de prévisibilité et la fiabilité du Canada à titre de partenaire de la coopération sont aussi importants que le thème ou le secteur que nous choisissons.

**Le président:** Merci.

Nous passons la parole à M. Sidhu.

**M. Jati Sidhu (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous trois pour votre présence au comité.

Je vais vous poser une question sur les politiques qui sera en fait une double question. Pensez-vous que notre politique d'aide internationale devrait ou pourrait mieux correspondre aux intérêts du Canada dans les domaines du commerce, du développement international et des affaires étrangères? La deuxième partie de ma question sera la suivante: quelle contribution la politique du Canada en matière de développement peut-elle apporter à la politique internationale globale du Canada?

Ma question ne s'adresse à aucun de vous en particulier.

• (1610)

**M. Denis Côté:** Pourriez-vous répéter votre première question? J'ai manqué le début de la première phrase.

**M. Jati Sidhu:** Pensez-vous qu'elle pourrait mieux correspondre aux intérêts du Canada dans les domaines du commerce, du développement international et des affaires étrangères?

[Français]

**M. Denis Côté:** C'est difficile. Lors de la fusion de l'ACDI et des Affaires étrangères, je travaillais au Conseil canadien pour la coopération internationale. Beaucoup de gens s'opposaient à la fusion. De notre côté, nous nous disions que cela dépendait de la finalité de cette fusion. Si le but de ces trois entités était de poursuivre les intérêts commerciaux du Canada, cette fusion ne nous semblait pas une bonne idée. Par contre, si c'était de poursuivre des objectifs de développement, c'était une autre histoire.

Je sais que c'est encore nouveau. Il n'y a en effet que quelques années que les trois services ont été fusionnés. Je sais qu'il est difficile de mêler les intérêts commerciaux et les objectifs de développement. Je n'ai pas de suggestion précise à ce sujet. Toutefois, nous aimerions qu'on s'assure que la signature d'accords commerciaux ne nuit pas aux objectifs de développement que nous avons établis pour ces mêmes pays.

[Traduction]

**M. Jati Sidhu:** Monsieur McGill.

**M. Hunter McGill:** En ce qui concerne les intérêts du Canada, il est important de les placer dans le bon contexte. Le Canada dépend énormément de la paix, de la sécurité et de la prospérité du monde. Si nous pouvons orienter nos activités de coopération au développement dans cette direction, alors oui, il faut que nous tenions compte de ces intérêts. Mais nous partageons ces intérêts avec ceux de nos pays partenaires en développement.

Pour répondre de façon plus précise en regard des conditions commerciales dont vous avez parlé, je ne pense pas qu'il soit bon de le faire. Nous avons d'autres moyens de soutenir les objectifs du Canada dans le domaine du commerce international qui conviennent mieux aux fins visées.

En ce qui concerne les intérêts du Canada, nous devrions peut-être citer les observations qu'Alexis de Tocqueville a faites en 1838 en parlant de la compréhension adéquate des intérêts nationaux. Dans ce contexte, nos intérêts supérieurs dépendent de la contribution que nous apportons dans le monde.

M. Côté a parlé des biens publics mondiaux. Nous pensons à notre rôle dans la promotion de ces biens publics mondiaux parce qu'ils servent nos intérêts supérieurs et ceux de nos pays partenaires en développement. Si vous me demandez mon opinion, j'abonderai dans ce sens. Le Canada dispose d'autres moyens pour promouvoir ses intérêts commerciaux et économiques. Dans le contexte des biens publics mondiaux et d'une bonne compréhension de ces intérêts supérieurs, le programme de coopération au développement doit se fonder sur une pensée plus ouverte au monde et, si j'ose dire, plus altruiste et non sur une pensée étroite.

J'espère que je ne me trompe pas en interprétant sa position, mais M. Côté a employé un terme que j'aurais dû moi-même utiliser, la cohérence des politiques de développement. Autrement dit, il faut veiller à ce que nos politiques nationales tiennent compte des préoccupations et des intérêts des pays en développement. En élaborant nos politiques commerciales, en nous engageant dans des négociations commerciales monumentales avec de multiples partenaires comme le PTP, en révisant nos politiques d'investissement international et nos politiques sur la migration internationale, nous devrions toujours examiner les effets qu'elles auront sur les pays en développement.

Il n'est pas logique d'investir dans notre programme de coopération au développement tout en adoptant des politiques nationales et en lançant des programmes qui, en réalité, annulent la valeur de ce que nous avons investi pour la coopération au développement. C'est une activité très difficile; elle n'est pas agréable du tout, surtout au niveau politique, car elle nous oblige à faire des choix extrêmement difficiles.

Lorsque je travaillais à l'OCDE, j'ai piloté un examen par les pairs au sujet de la Suède, en 2006. L'année précédente, le gouvernement de ce pays avait mis en vigueur ce qu'il a appelé une politique sur le développement mondial. Il s'agissait d'un programme de mise en cohérence des politiques de développement. Autrement dit, chaque ministère qui proposait des politiques macroéconomiques au Cabinet devait démontrer qu'il en avait étudié les répercussions potentielles sur les pays en développement aussi profondément que sur les enjeux nationaux de la Suède.

Les Suédois admettaient que cette initiative était politiquement courageuse et difficile à concrétiser, mais ils n'ont pas hésité à s'y plier. Ils s'y sont engagés en reconnaissant qu'elle servait les intérêts supérieurs de leur pays. Ils tenaient à éviter que les activités suédoises de coopération au développement, comprenant l'aide au développement et d'autres mesures, ne s'annulent les unes les autres et ne produisent pas des résultats concrets et positifs.

• (1615)

C'est une chose très importante. J'espère, monsieur le président, que votre comité examinera cela parce que plusieurs d'entre nous au Canada voudraient participer à cette discussion sur la cohérence des politiques de développement.

Je présente mes excuses auprès du député qui m'a posé une question très simple et innocente et qui a reçu une réponse beaucoup plus longue que ce à quoi il s'attendait probablement.

**Le président:** Merci, monsieur McGill. Nous aimons les réponses complètes et approfondies.

Passons à M. Aubin.

[Français]

**M. Robert Aubin (Trois-Rivières, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités de participer à la séance et de partager leur expertise avec nous.

Ma première question s'adresse à nos trois invités.

J'aimerais que vous me donniez une réponse courte, parce que, à mon avis, c'est ce que la question demande.

J'ai été surpris, encore une fois, d'entendre M. Côté dire qu'il n'existait, à sa connaissance, aucune étude démontrant l'efficacité de l'approche par pays ciblés. Or c'est l'objet même de notre étude.

Ma première question est simple. L'un d'entre vous connaît-il une étude, par exemple chez vos partenaires internationaux, démontrant l'efficacité d'une autre approche, que ce soit une approche thématique ou une approche de concentration régionale ou géographique? Pour ma part, je constate qu'on semble avoir fait un choix idéologique ou philosophique qui ne semble pas donner de résultats précis sur le plan de l'efficacité.

Existe-t-il une autre approche qui est assortie d'une analyse sérieuse?

**M. Denis Côté:** Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de faire cette recherche. Je n'en connais donc pas, mais il en va peut-être différemment des gens qui ont étudié la question de façon plus approfondie.

**M. Hunter McGill:** Je vous remercie de la question, monsieur Aubin.

En me basant sur mon expérience au Comité d'aide au développement de l'OCDE, je peux vous dire que ce sujet n'est jamais abordé, parce qu'il n'y a pas d'information probante à ce sujet. Parmi les pays membres de ce comité...

[Traduction]

**M. James Haga:** Si vous me permettez d'ajouter rapidement...

Oh, excusez-moi.

**M. Hunter McGill:** Allez-y, James.

**M. James Haga:** Merci.

Je voulais juste ajouter que, bien entendu, maintenant [Note de la rédaction: difficultés techniques] les gens n'ont peut-être pas examiné cette question suffisamment en profondeur pour déterminer s'il existe d'autres moyens plus efficaces d'harmoniser cela. En fait, personne n'a vraiment abordé la question de l'efficacité des divers programmes d'aide menés dans le monde. Quoi qu'il en soit [Note de la rédaction: difficultés techniques], il faudrait que l'on s'entende véritablement sur une vraie définition de cette efficacité. Selon moi, il s'agirait logiquement d'une sorte d'action très ciblée. Je n'y pense pas en termes de pays faisant l'objet d'une attention particulière, mais d'un engagement à poursuivre des activités et à réaliser, en une période donnée, un objectif durable qui nous enseignerait quelque chose. Cela nous permettrait non seulement de comprendre les dynamiques géopolitiques du pays ou du secteur sur lequel nous nous concentrons, mais aussi d'avoir une influence et d'offrir aux gens sur le terrain une occasion de vraiment développer [Note de la rédaction: difficultés techniques] ...

• (1620)

**Le président:** James, nous ne vous entendons plus.

[Français]

**M. Robert Aubin:** Vous pouvez peut-être terminer ce que vous disiez, monsieur McGill, d'ici à ce qu'on rétablisse la communication.

**M. Hunter McGill:** Oui. Je veux simplement ajouter que, parmi les pays membres du Comité d'aide au développement, le CAD, il y a l'Irlande, avec 14 pays partenaires, le Danemark, avec 17 ou 18 pays partenaires, la Suisse, avec plus de 100 pays partenaires, et la Suède, avec un nombre de pays partenaires se situant entre 90 et 100. Le sujet n'est jamais abordé. La préoccupation du CAD est l'efficacité. Que nous soyons présents dans 14 pays ou dans 114 pays, la question est de savoir si nous mettons en oeuvre des programmes efficaces axés sur les besoins des pays partenaires.

Merci.

**M. Robert Aubin:** L'autre élément que j'entends souvent depuis le début de cette étude est l'importance de la flexibilité dans l'approche. Or actuellement, on a une approche par pays ciblés qui concentre la très grande majorité des fonds sur les pays qui ont été retenus, ce qui laisse peu de place à la flexibilité. Même si l'enveloppe financière totale était augmentée, on consacrerait encore 90 % des fonds aux pays ciblés. Plutôt que de revoir les pays ciblés, nous devrions revoir ces pourcentages de financement pour qu'il y ait une plus grande flexibilité.

L'autre élément sur lequel la plupart des intervenants s'entendent est la longévité des interventions. On entend des chiffres comme 5 ans, 10 ans ou une génération, avez-vous dit dans vos propos préliminaires.

Comment se retire-t-on d'un pays ciblé? Il faudra aussi se poser cette question. Même à la fin d'une génération, qui est probablement de 10 ou 15 ans maintenant, on sait bien que tout ne sera pas réglé, que la situation ne sera pas au beau fixe et qu'il y aura toujours des demandes pour poursuivre.

Alors, comment faisons-nous pour nous retirer d'un pays et pour nous donner cette marge de manoeuvre avec les budgets qui sont les nôtres, afin que notre aide internationale soit plus flexible?

Vous pouvez tous prendre la parole, y compris M. Haga, s'il est de retour.

En attendant, allez-y, monsieur Côté.

**M. Denis Côté:** En premier lieu, vous avez demandé si on devrait revoir le pourcentage plutôt que les pays de concentration dans la région. En fait, je dirais qu'il faut revoir les deux. Comme je l'ai mentionné dans ma présentation, le pourcentage de 90 % me semble élevé. Nous n'avons pas fait d'étude pour savoir quel pourcentage serait le plus approprié, mais il me semble que, s'il reste seulement 10 % pour répondre aux urgences, ce n'est pas suffisant. On demande souvent à l'aide publique au développement d'être réactive, mais avec une marge de manoeuvre de 10 %, elle peut difficilement l'être. Il y a du travail à faire pour revoir à la fois ce pourcentage et les pays de concentration. Je pense que les deux peuvent se faire.

Vous avez posé une question sur la longévité des interventions et sur la façon dont on se retire. Ce n'est pas une question facile. L'objectif ultime de l'aide publique au développement est de faire en sorte que le pays n'en ait plus besoin. Idéalement, on devrait se retirer lorsqu'on se rend compte qu'on a atteint un certain niveau et que l'aide devient moins utile. En pratique, je sais que ce n'est pas toujours le cas, mais je n'ai pas d'autres idées là-dessus.

**Le président:** Merci, monsieur Aubin.

[Traduction]

Je vais maintenant passer la parole à M. Saini, le dernier député pour cette série.

**M. Raj Saini (Kitchener-Centre, Lib.):** Merci beaucoup à vous trois de participer à cette étude. J'ai une question d'ordre général à vous poser à tous trois.

La plupart des témoins ont souligné l'importance d'évaluer la capacité qu'a le pays de recevoir et d'utiliser notre aide. Je considère cela comme une sorte de cercle vicieux. Il faut, au pays, une certaine capacité pour recevoir de l'aide, mais sans cette aide, il n'y a peut-être pas la capacité nécessaire pour se développer. Pourriez-vous s'il vous plaît nous dire de quelle façon nous pourrions renforcer les capacités des pays pour qu'ils soient en mesure de recevoir, de répartir et d'utiliser efficacement notre aide?

•(1625)

**M. Hunter McGill:** Cette question m'intimide un peu.

**M. Raj Saini:** Je me sentais intimidé en la posant.

**M. Hunter McGill:** Je ne pense pas que nous puissions, cet après-midi, vous présenter un énoncé général qui vous soit utile. Chaque cas a ses particularités. Cela dépend beaucoup de la perception et de l'analyse des besoins ainsi que de la valeur du rôle qu'un intervenant de l'étranger comme le Canada peut jouer dans un pays partenaire.

Peut-être que, comme je l'ai déjà dit, dans un pays partenaire qui jouit d'un lien particulier avec le nôtre, comme le Commonwealth ou la francophonie, le Canada peut aider à développer des institutions et des processus démocratiques. Si le Canada pouvait, disons, intervenir non seulement dans les processus électoraux nationaux, mais dans ceux de certaines régions ou même de municipalités — et de nombreux experts affirment qu'il devient très important de le faire —, le Canada pourrait, en dialoguant avec son pays partenaire, conclure une entente sur les moyens de l'aider efficacement. Le pays partenaire définirait très clairement ses besoins. Comme l'a dit M. Côté, nous pourrions participer à ce dialogue et y faire participer les experts très compétents que nous avons au Canada. Nous nous plaignons beaucoup ici de notre processus politique, mais en fait il fonctionne très bien, et de nombreuses autres nations admirent la façon dont nous gérons nos processus, alors c'est une chose que nous pourrions faire.

Il s'agit là en fait d'un domaine dans lequel, initialement, le pays que nous aidons ne possède pas vraiment la capacité de recevoir notre aide, mais en y appliquant graduellement, sur une période de 10 ans, un programme soigneusement conçu, le Canada pourrait jouer un rôle très utile et aider à créer ou à renforcer la fondation même de ce pays pour qu'il crée son propre processus démocratique. Toutefois, il serait très important d'inciter le pays à définir lui-même l'aide la plus utile que le Canada pourrait lui apporter. Si nous nous engageons à long terme avec ces pays, nous serons à même de les aider à régler les problèmes qui surgiront inévitablement. Nous serons en mesure d'établir un dialogue ouvert, direct et honnête avec ces pays partenaires pour leur dire: « Une seconde... les choses ne vont pas comme elles le devraient ou comme elles pourraient aller. » Nous ne serions pas obligés de leur dire que, puisqu'ils se sont laissés entraîner dans un état de corruption, nous allons annuler tout le programme. Cela met à risque tout l'investissement que nous y avons réalisé, et ces pays partenaires ne comprennent pas pour autant la gravité de nos préoccupations et les mesures à prendre pour corriger leur situation.

Je suis désolé de parler si longuement du processus démocratique et du développement de la démocratie, mais les ouvrages de Donald Savoie et de Mariana Mazzucato sur les compétences des gouvernements m'influencent profondément. Je relie aussi ces activités à ce que James Haga disait de l'aide au développement; il affirmait qu'elle peut contribuer à créer les conditions adéquates et un milieu habilitant pour d'autres intervenants, comme les institutions financières d'aide au développement ou comme des institutions financières multilatérales telles que la Société financière internationale ou même la Banque mondiale, qui pourront alors assumer ce rôle. Il est possible de créer une sorte de convergence ou d'effort collectif. Vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut effectuer un investissement prudent, délibéré et durable pour renforcer ces capacités afin de réaliser tout cela et de produire les résultats que toutes les parties désirent.

• (1630)

**M. James Haga:** J'aimerais intervenir, si tout le monde peut m'entendre à l'autre bout.

La barre que nous nous sommes fixée est fonction de la capacité d'un gouvernement à gérer et à traiter tout l'afflux d'argent provenant des donateurs et des fonds alloués au titre de l'aide. Mais si nous nous en tenions mordicus à cette barre, les partenaires avec lesquels nous pourrions établir une relation de prestation d'aide seraient peu nombreux. Telle est la triste réalité associée au type de mesure dont moi-même et d'autres témoins présents aujourd'hui avons discuté en ce qui concerne la capacité d'utiliser l'argent là où il est investi, c'est-à-dire dans l'aide aux plus démunis et aux plus marginalisés. Nous devons surmonter un peu des réticences que nous éprouvons à l'idée de travailler dans des pays aux gouvernements moins efficaces, voire, dans certains cas, totalement inefficaces.

J'aimerais présenter la question sous un angle différent. Je pense à cette anecdote que l'on entend depuis belle lurette — j'ignore si elle est authentique, mais elle concorde tout à fait avec mes 10 années d'expérience de travail un peu partout en Afrique — au sujet du ministre tanzanien des Finances qui aurait affirmé vouloir passer trois jours de son temps en réunion avec des partenaires donateurs et deux jours dans l'exercice de ses fonctions de ministre des Finances. C'était un homme très intelligent, tout comme le sont, d'ailleurs, beaucoup de fonctionnaires du gouvernement tanzanien, mais le degré de confusion et la multiplicité des priorités des différents pays et donateurs qui travaillent dans un pays donné à un moment donné sont tels qu'ils constituent en soi un facteur d'inefficacité. La raison en est bien simple: la quantité d'heures travaillées par les gens est utilisée et bouffée rien qu'à essayer de trouver une façon de composer avec trop de demandes concurrentes qui, honnêtement, manquent complètement de cohérence. C'est une grosse partie du problème.

À cet égard, notre pays doit adopter une approche plus catalytique, trouver la démarche la plus efficace pour résoudre les problèmes avec nos dollars. Parallèlement, nous devons réfléchir à la manière d'empêcher que les gouvernements des pays hôtes ne s'orientent dans une direction fondamentalement différente et qu'au bout du compte, ils consacrent davantage d'efforts à essayer de plaire à leurs donateurs qu'à mettre en oeuvre des initiatives de développement importantes pour le plus grand bénéfice de leurs citoyens.

**Le président:** Chers collègues, ce sera tout pour aujourd'hui. Une heure est bien trop vite passée.

Au nom du Comité, je tiens à remercier MM. McGill et Côté, et en particulier M. Haga pour être resté avec nous jusqu'à minuit. Hier

soir, certains d'entre nous ont siégé à la Chambre jusqu'à minuit passé, donc c'est toujours bien amusant.

Étant donné la brièveté de nos discussions, je propose que selon le sujet abordé, si quelqu'un a des idées ou des commentaires, qu'il ou elle n'hésite pas à nous les transmettre. Je suis d'accord avec vous, monsieur McGill, nous avons besoin d'en discuter plus longuement. Une fois que le gouvernement aura présenté son nouveau programme, une des choses que ce comité pourrait faire et qui serait également fort utile serait de le réexaminer et d'en évaluer l'efficacité.

Au nom du Comité, merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes et nous préparer pour le prochain exposé.

• (1630)

(Pause)

• (1635)

**Le président:** Chers collègues, la séance reprend.

Messieurs Robinson et Benn, je vous invite à bien vouloir prendre place. C'est toujours un plaisir de revoir M. Robinson. Lui et moi avons été collègues pendant un certain nombre d'années et c'est toujours une joie de l'accueillir ici.

Chers collègues, nous allons entendre des représentants du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Comme je l'ai dit, MM. Robinson et Benn présenteront un exposé au nom du Fonds mondial. Je donne sans tarder la parole à M. Benn afin que nous puissions avoir une bonne discussion par la suite.

Bienvenue à ce comité. C'est toujours un plaisir de vous accueillir. La parole est à vous.

**M. Christoph Benn (directeur, Relations extérieures, Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme):** Merci infiniment.

Monsieur le président, Svend et moi sommes ravis de venir vous parler du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Nous le faisons régulièrement depuis plusieurs années et c'est toujours un grand plaisir pour nous, mais cette année, nous avons une raison d'être particulièrement enthousiastes. Beaucoup d'entre vous savent qu'il y a quelques semaines, le 9 mai, le premier ministre Trudeau a annoncé que le gouvernement du Canada allait héberger la cinquième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial qui se tiendra à Montréal, le 16 septembre.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer au gouvernement du Canada notre vive gratitude pour cette initiative. C'est un grand pas en avant et nous en sommes extrêmement heureux. Chaque fois qu'un organisme procède à la reconstitution de ses ressources, l'étape sans doute la plus importante consiste à trouver un hôte qui non seulement accepte d'organiser l'événement, mais qui en plus lui offre un appui stratégique pour rejoindre d'autres pays. C'est exactement ce que fait le gouvernement du Canada.

Nous revenons du sommet du G7 au Japon où nous avons eu le bonheur de voir les dirigeants du G7 renforcer unanimement leur soutien au cinquième cycle de reconstitution des ressources du Fonds mondial. Le premier ministre Trudeau et son équipe ont clairement joué un rôle déterminant dans cet engagement. Nous sommes aussi très reconnaissants envers la ministre Bibeau qui en plus d'avoir assisté à notre réunion préparatoire à la conférence de Tokyo a saisi diverses occasions de parler du Fonds mondial à d'autres gouvernements.

Un autre événement extraordinaire s'est produit la semaine dernière à Genève lorsque le ministre Bibeau a fait deux annonces importantes dans le cadre de l'Assemblée mondiale de la Santé. Nous tenons également à souligner le fait que ce cycle de reconstitution des ressources se fera sous le signe de l'innovation. Une des principales innovations mises en place par le Fonds mondial est la création d'une plateforme d'approvisionnement en ligne, qui révolutionnera la façon dont les pays peuvent se procurer et fournir des produits de santé.

Le Fonds mondial consacre près de la moitié de ses ressources, soit environ deux milliards de dollars par an, pour aider les pays à s'approvisionner et à acheter des médicaments, des moustiquaires et autres fournitures médicales pour lutter contre la malaria. Les pays ont maintenant la possibilité d'effectuer ces opérations en ligne, ce qui est une façon de faire beaucoup plus transparente et directe. Le processus est très efficient. Il permettra de réaliser des économies pouvant atteindre 250 millions de dollars au cours des prochaines années et de réduire considérablement le délai d'attente entre la commande et la livraison des marchandises. Le Canada a aimablement accepté d'appuyer cette initiative par l'apport d'une contribution supplémentaire.

Par la même occasion, le ministre Bibeau a annoncé l'appui gouvernemental au Partenariat Halte à la tuberculose; bien qu'il ne fasse pas partie du Fonds mondial, c'est un partenaire essentiel dans la lutte contre la tuberculose dans le monde. Le Canada appuiera ce partenariat par l'affectation de nouveaux fonds de 85 millions de dollars, un autre grand pas en avant.

Je tiens aussi à souligner la mobilisation de longue date de votre vice-président, Dean Allison, contre la tuberculose. Si l'on examine les trois maladies ciblées par l'action du Fonds mondial, le sida, la tuberculose et la malaria, la tuberculose est probablement la plus négligée, mais non la moins importante des trois. La tuberculose est la maladie infectieuse dont le taux de mortalité demeure le plus élevé au monde en raison de sa résistance croissante aux antibiotiques.

Cet effort conjoint est vivement salué. Le fait que non seulement le Canada joint ses efforts à ceux du Fonds mondial, mais qu'en plus, il participe directement à la lutte contre la tuberculose, une des plus importantes maladies infectieuses, est grandement apprécié.

Plusieurs raisons sous-tendent notre volonté d'exprimer notre profonde reconnaissance pour le leadership dont le Canada fait preuve dans la lutte contre les problèmes de santé mondiaux, le sida, la tuberculose et la malaria, et pour sa volonté d'accueillir la conférence de reconstitution des ressources. Par la même occasion, le premier ministre Trudeau a annoncé que le Canada augmenterait de 20 % sa contribution au cinquième cycle de reconstitution des ressources du Fonds mondial.

Nous avons pensé que vous aimeriez en connaître davantage sur ce Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria, que le Canada appuie avec beaucoup de détermination. Au fil des ans, le Canada a été un allié clé dans la création du Fonds mondial. Il a fourni son soutien à chacun des cycles de reconstitution des ressources et même si divers gouvernements se sont succédés, le Fonds mondial a toujours pu compter sur l'appui de tous les partis. C'est une chose que nous apprécions énormément. L'appui démontré par nos collègues du Parlement et du gouvernement a su défier le temps et nous en sommes très reconnaissants.

• (1640)

J'ajouterai quelques mots pour vous permettre de bien comprendre cet organisme dans lequel le Canada investit et en quoi consistent

nos attentes à mesure que nous approchons de cette importante conférence qui aura lieu à Montréal en septembre.

Le Fonds mondial a été créé par l'ensemble des États membres des Nations Unies, par le G7 et d'autres organismes afin d'aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à lutter contre les maladies infectieuses mondiales les plus menaçantes: le sida, la tuberculose et la malaria. Il faut concevoir le Fonds mondial comme étant une enveloppe de financement constituée par divers gouvernements à travers le monde, par le secteur privé, par des fondations privées et par des particuliers fortunés comme Bill Gates et d'autres, dans le but de nous permettre d'aider avec le plus d'efficacité et d'efficience possible des pays qui autrement seraient incapables de mettre en place des programmes qui sauvent des vies. Notre aide porte sur la prévention, les soins et le traitement de ces maladies. Depuis sa création il y a 14 ans, le Fonds mondial a donné des résultats stupéfiants.

Heureusement, les taux d'infection par le sida, la tuberculose et la malaria ont baissé. Cela faisait partie des objectifs de développement du millénaire. Pour les trois maladies, nous pouvons signaler entre 30 % et 50 % de réduction du taux de mortalité; des millions de personnes reçoivent des traitements susceptibles de leur sauver la vie. On peut affirmer qu'à la fin de l'année, ces investissements auront sauvé la vie de 22 millions de personnes. C'est un résultat mesurable, direct et concret que le Fonds mondial gère en tant que partenariat public-privé, de façon efficiente, sans nécessiter de présence dans le pays.

Le Fonds mondial est un instrument financier qui a reçu beaucoup de soutien partout dans le monde. Nous cherchons maintenant à recueillir 13 milliards de dollars dans le cadre de la conférence sur la reconstitution des ressources qui aura lieu à Montréal. C'est beaucoup d'argent, direz-vous, et je n'en doute pas, mais grâce à l'appui dont nous bénéficions, nous sommes confiants dans le succès de l'événement. Les États-Unis, notre plus grand donateur de tous les temps, versent 33 % du montant fourni par les autres pays. Ce généreux appui représente à lui seul plus de 4 milliards de fonds de reconstitution.

La Commission européenne s'est déjà engagée à augmenter sa contribution de 27 % par rapport au cycle de reconstitution précédent, et lors du sommet du G7, le Japon s'est engagé à fournir 800 millions de dollars, ce qui, compte tenu du taux de change, représente une hausse de 45 % exprimée en yens.

Alors que le Canada sera l'hôte de ce grand événement, j'espère que vous sentirez le soutien et la confiance exceptionnels que ces pays témoignent envers le Fonds mondial et sans lesquels ils ne feraient pas ces investissements. Nous travaillerons avec les gouvernements du Canada et d'ailleurs, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui est aussi l'ancien président des périodes de reconstitution des ressources du Fonds mondial, afin d'assurer la participation d'un grand nombre de pays, sociétés et fondations grâce auxquels nous serons en mesure de mobiliser les 13 milliards nécessaires.

Cela dit, une avancée importante serait de mettre en oeuvre l'un des objectifs de développement durable sur lesquels le monde entier s'est entendu l'an dernier, à savoir l'éradication, d'ici 2030, du sida, de la tuberculose et de la malaria. Voilà un objectif bien ambitieux, direz-vous — et vous avez raison —, mais c'est possible et faisable. Jamais auparavant nous n'aurions pu dire que cet objectif était réalisable, mais devant les progrès accomplis, et parce que les taux d'infection ont déjà sensiblement chuté, nous disons, oui, nous pouvons y arriver, mais les quelques prochaines années seront déterminantes. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons reporter ou remettre à dans 10 ans.

Les quelques années à venir décideront s'il est possible pour l'humanité de se rapprocher de cet objectif. C'est la raison pour laquelle cette conférence que le Canada accueillera a une si grande importance. Nous travaillons d'arrache-pied au succès de cet événement et voulons vous remercier du soutien que vous nous avez accordé pendant toutes ces années. Sans ce soutien, aucun de ces succès n'aurait été possible. Nous voulons nous assurer que vous êtes pleinement conscients et pleinement engagés envers ce processus.

Nous serons heureux de répondre à vos questions afin de vous donner une idée nette et précise de cet organisme que le Canada appuie et dans lequel il investit.

Merci beaucoup, monsieur le président.

• (1645)

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Benn.

Monsieur Robinson.

**M. Svend Robinson (spécialiste principale, Affaires parlementaires, Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme):** Monsieur le président, j'ajouterai quelques très brefs commentaires, tout d'abord pour dire que je suis heureux de me trouver à nouveau au sein d'un comité en votre compagnie, mon ancien collègue pendant plusieurs années. J'ai eu l'honneur d'être député pendant un peu plus de 25 ans, dont 15 ans en tant que membre du comité des affaires étrangères. J'ai toujours cru que c'était le meilleur comité, alors, toutes mes félicitations à vous tous qui y siégez.

Christoph vous a un peu raconté ce qu'est, en gros, le Fonds mondial. J'ai eu l'honneur et le privilège de travailler pendant près de huit ans à la coordination de notre engagement auprès de parlementaires du monde entier. Quand je rencontre d'autres députés, j'utilise le Canada comme un modèle d'engagement efficace de tous les partis dans un enjeu qui consiste à sauver des vies et à promouvoir les droits et le respect des personnes à travers le monde.

Comme l'a dit Christoph, je veux tout simplement saisir cette occasion pour vous remercier. Ces dernières années, nous avons comparu six fois devant ce comité. Celle-ci est ma dernière occasion de le faire, puisque je quitterai le Fonds mondial à la fin du mois de juillet.

Merci pour le fervent soutien des parlementaires de tous les partis.

Je pense à Dean Allison, qui a toujours vigoureusement appuyé le Fonds mondial non seulement au Canada, mais en travaillant très fort au sein du Caucus mondial sur la tuberculose. Il ne s'agit pas d'un enjeu qui vous fera gagner des tonnes de votes dans vos circonscriptions; vous le faites parce que vous y croyez vraiment.

Je pense à Peter, ancien ministre, un autre fervent défenseur.

[Français]

Robert, comme vous le savez, Hélène Laverdière a été présente dès le début pour ce qui est du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

[Traduction]

Bien sûr, je pense à tous les collègues de ce côté-ci de la Chambre et à la formidable annonce qui a été faite. Mon dernier engagement auprès du Fonds mondial se fera à Montréal le 16 septembre, lors de la conférence sur la reconstitution des ressources hébergée par le gouvernement du Canada qui, avec la hausse annoncée de 20 %, suit les traces de son prédécesseur.

Monsieur le président, ce fut un immense privilège de travailler avec les membres de tous les partis. Je tiens à vous remercier pour votre leadership et pour cette occasion que vous m'avez donnée de partager quelques réflexions à propos d'un organisme international tout à fait exceptionnel, qui sauve des vies et dans lequel le Canada joue un rôle de modèle tout à fait déterminant.

Merci.

• (1650)

**Le président:** Messieurs Robinson et Benn, je vous remercie.

Il nous reste environ 25 minutes pour des questions.

Messieurs Allison et Kent, vous avez la parole.

**L'hon. Peter Kent (Thornhill, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, pour les services que vous rendez. Merci pour les efforts déployés à la création de ce fonds étonnamment efficace pour tenir en échec et — un jour, qui sait — éradiquer complètement le sida, la tuberculose et la malaria.

J'aimerais élargir un peu le débat. Le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada affirme que le sida est l'infection virale sexuellement transmissible la plus grave et la plus répandue actuellement dans le monde; il affirme également qu'environ trois Canadiens sexuellement actifs sur quatre, soit les trois quarts de la population, seront un jour ou l'autre infectés par le VPH. Dans bien des cas, la manifestation du VPH sera mineure, mais pour plusieurs femmes, il se manifestera sous la forme d'un cancer du col de l'utérus, et sous d'autres formes de cancer grave chez l'homme.

Depuis le budget fédéral de 2009, le Canada a amorcé le financement du vaccin anti-VPH pour les jeunes filles dès la septième année scolaire, dans toutes les provinces. Les provinces suivent les récents conseils des experts mondiaux en immunisation, qui recommandent que les garçons soient eux aussi vaccinés.

Étant donné son efficacité dans la lutte contre les trois premières maladies et compte tenu des connaissances mondiales actuelles sur le VPH, le Fonds mondial envisage-t-il la possibilité d'élargir ses projets de vaccination?

**M. Christoph Benn:** C'est une excellente question.

Premièrement, vous avez tout à fait raison, le virus du papillome humain pose un problème important à l'échelle mondiale, en particulier pour les femmes, puisqu'il augmente le risque de cancer de l'utérus. Le vaccin est disponible partout dans le monde, ce qui en soi est une énorme avancée. Heureusement, la vaccination anti-VPH ne relève pas de nous, mais de nos collègues de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, la GAVI.

Cela fait effectivement partie des nouveaux progrès accomplis. Pendant les décennies précédentes, il aurait fallu beaucoup de temps avant qu'un nouveau vaccin soit disponible non seulement au Canada, mais partout dans le monde. C'est exactement ce qui s'est passé au cours de la dernière décennie. Que ce soit par l'entremise de la GAVI, grâce à laquelle le vaccin est disponible partout, ou par l'entremise du Fonds mondial, nous pouvons essentiellement offrir tous les plus récents médicaments pour le sida, la tuberculose ou la malaria aux personnes qui en ont le plus besoin. C'est une grande révolution, une chose qui n'aurait jamais été possible avant.

Je suis donc très heureux de pouvoir vous dire que, oui, le vaccin est disponible. Son financement est assuré par nos collègues de la GAVI et il vient renforcer les investissements du Fonds mondial. Cela montre que le domaine de la santé mondiale a marqué beaucoup de progrès comparativement à ce qu'il était il y a quelques années à peine.

**M. Dean Allison:** Monsieur Benn et monsieur Robinson, c'est un plaisir de vous revoir au Comité.

J'ai droit à une seule question. Elle sera courte, mais j'espère que la réponse sera très longue. Le président ne vous interrompra pas.

Ma question porte sur la transparence et sur les grandes choses que votre organisme accomplit. Nous sommes soumis à d'importantes contraintes en ce qui concerne l'argent que nous donnons à des organismes multilatéraux, ne sachant trop comment ceux-ci travaillent et à quel point ils sont efficaces et transparents.

Pourriez-vous nous parler brièvement du processus de réflexion qui sous-tend l'importance que vous accordez à la transparence dans votre choix et votre façon de travailler avec un pays tout au long du processus qui le mènera à l'autosuffisance? À un certain moment, vous espérez que les gouvernements en place dans les pays que vous aidez auront la capacité de faire le saut vers l'autonomie. Pourriez-vous nous donner un aperçu de l'approche psychologique adoptée par le Fonds mondial dans le choix des pays qu'il espère mener vers l'autosuffisance?

• (1655)

**M. Christoph Benn:** Avec plaisir. Merci pour cette question.

Premièrement, lors de la création du Fonds mondial, nous avons fait de la transparence un des grands principes que nous souhaitions mettre en place de façon novatrice. Nous nous sommes donc montrés très intransigeants sur la question de la transparence.

Toute l'information est rendue publique sur notre site Web: où et dans quels programmes va l'argent, les résultats obtenus et, autre point important, les choses qui selon nous fonctionnent moins bien. C'est assez particulier. En fait, il existe l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, l'IITA, à laquelle beaucoup d'organismes font rapport. Dans un rapport publié il y a deux semaines, le Fonds mondial figure une fois de plus parmi les cinq organismes de développement les plus transparents. Nous prenons cela très au sérieux, sans aucune complaisance, parce que nous croyons que la transparence est l'élément clé de la responsabilisation. Sans transparence, vous ne pouvez pas répondre de vos actes sur la façon dont l'argent est dépensé à l'échelle du pays.

Nous devons pouvoir rendre compte positivement des résultats qui découlent de l'argent dépensé. En outre, s'il existe des cas de mauvaise gestion, nous les rendons aussi publics, parce qu'il doit y avoir des conséquences au niveau du pays, cela fait partie de notre responsabilité. Si l'argent est mal utilisé, nous demandons qu'on nous rende l'argent; nous sommes remboursés et nous présentons un rapport là-dessus également.

La transparence est une condition essentielle du financement du développement. De plus, les technologies dont nous disposons et grâce auxquelles nous pouvons rendre tous les renseignements accessibles en format numérique nous permettent d'être les plus transparents possible.

**Le président:** Merci chers collègues.

Monsieur Miller.

**M. Marc Miller (Ville-Marie—Le Sud-Ouest—Île-des-Soeurs, Lib.):** Merci à tous les deux.

Tout d'abord, monsieur Robinson, je tiens à vous remercier pour votre engagement. Vous avez tenu plus longtemps que la plupart d'entre nous pourrons le faire. Vos positions de principe au sujet des droits des LGBT, de l'aide médicale à mourir et de l'environnement ont inspiré un grand nombre de parlementaires de la vague actuelle et j'irais jusqu'à dire, quelle que soit leur appartenance politique.

Monsieur Benn, nous avons parlé de cela tout à l'heure au dîner, mais je veux vous donner l'occasion de redire ce que vous avez dit, pour mémoire. Encore une fois, la tuberculose est en quelque sorte oubliée et elle constitue peut-être selon moi, par sa capacité à s'étendre, la menace la plus dangereuse de celles qu'il faut éradiquer, surtout étant données les difficultés de mise en oeuvre de ce dont nous avons discuté, soit entrer dans les prisons et sensibiliser les personnes vivant dans les zones les plus pauvres.

Quels sont les défis auxquels vous êtes heurté, que ce soit dans les pays du bloc de l'Est ou autres, pour mettre en place ces choses, amener les produits prophylactiques et faire de la sensibilisation dans ces secteurs en difficulté?

Pour mémoire, je voudrais dire que la conférence aura lieu dans ma circonscription et je vous encourage tous à venir. Il y a un point politique que je...

**Le président:** Les messages politiques auront lieu tout à l'heure.

**M. Christoph Benn:** Je suis très content que vous attiriez tous l'attention sur la tuberculose parce qu'elle existe depuis tellement longtemps qu'elle n'a pas ce caractère d'urgence qu'ont eu le VIH et le SIDA, ou qu'ont maintenant Ebola ou Zika. On oublie parfois les urgences chroniques qui durent depuis longtemps et la tuberculose est sans doute la principale.

La tuberculose est une maladie qui touche les plus pauvres et les plus vulnérables dans le monde. Maintenant la définition de ce qu'on entend par les plus pauvres et les plus vulnérables peut varier d'un pays à l'autre. Vous avez mentionné le défi particulier que représente la tuberculose dans les prisons, et nous en avons un peu parlé, mais vous avez aussi fait mention du défi de la tuberculose dans l'industrie minière. La tuberculose touche beaucoup plus les mineurs à cause de leurs conditions de vie et de travail. Elle est généralement liée au lieu et aux conditions de vie et de travail des gens. Pour s'y attaquer il faut concevoir des programmes spécifiques.

Nous avons désormais des programmes spéciaux pour la tuberculose dans l'industrie minière, en particulier dans le Sud de l'Afrique et dans les communautés dans lesquelles les mines sont exploitées. Nous avons aussi eu des programmes dans de nombreux pays, en particulier en Europe de l'Est et en Asie centrale, pour la tuberculose dans les prisons. Nous disons que les prisons sont un terrain de la résistance, car c'est particulièrement dans les prisons que les gens sont mal soignés, qu'ils sont souvent insuffisamment ou incorrectement soignés, et c'est exactement ce qui engendre la tuberculose multi-résistante qui est très dangereuse.

Vous ne pouvez vous y attaquer que si vous soutenez ces pays et si vous les encouragez à investir, en particulier dans les soins de santé dans les prisons. C'est possible, mais c'est un choix volontaire et souvent le gouvernement... Vous comprendrez que les prisonniers sont rarement des sujets de préoccupation pour beaucoup de politiciens, mais ils comptent lorsque l'on veut s'attaquer à cette maladie.

Nous avons plusieurs exemples dans lesquels cette question a été traitée spécifiquement par un soutien aux programmes par le Fonds mondial, également en Europe de l'Est et dans la Fédération de Russie, parce que c'est là que l'on trouve les formes les plus dangereuses de tuberculose multi-résistante.

● (1700)

**M. Marc Miller:** Vous avez déclaré que vous étiez un organisme de financement et j'ai parlé de la mise en application. Quelles sont les actions spécifiques que vous menez en direction des partenaires les plus récalcitrants pour faire passer le message?

**M. Christoph Benn:** Je vais parler un peu plus en détail de notre fonctionnement.

La première innovation du Fonds mondial a consisté, dans tous les pays que nous soutenons, à demander au pays de créer un mécanisme de coordination de pays. C'est assez unique. Cela signifie que le pays doit créer une table ronde réunissant le gouvernement, mais aussi la société civile et le secteur privé qui doivent décider des priorités du pays et de la stratégie à adopter pour ensuite soumettre leurs propositions.

Dans certains pays — pas tous — il est important de dire que ce n'est pas uniquement le gouvernement, c'est un mécanisme de pays. C'est souvent la société civile qui travaille dans ces prisons et qui soulève ces questions. Nous les encourageons à le faire. Cela ne veut pas dire que nous voulons dépasser le gouvernement, si vous voulez, mais nous demandons à tout pays qui soumet une proposition au Fonds mondial de se rassembler d'une manière coordonnée au moyen de ces mécanismes de coordination de pays. C'est exactement ce qui s'est passé en Russie et dans d'autres pays.

C'est par le truchement de ce mécanisme, de cette table ronde, que nous recevons des propositions de programmes pour les prisons et pour d'autres contextes particulièrement vulnérables.

**Le président:** Merci, monsieur Miller.

Monsieur Aubin.

[Français]

**M. Robert Aubin:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous deux d'être parmi nous cet après-midi. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue à M. Robinson.

J'ai l'impression que vous vous êtes rendu jusqu'à la Ligue nationale de hockey alors que, de mon côté, j'étais dans les ligues mineures à faire mes devoirs lorsque vous étiez joueur.

En vous écoutant, j'ai établi un parallèle, et j'aimerais que vous me disiez s'il a du sens par rapport à l'étude que nous faisons présentement sur les pays ciblés.

Vous menez une lutte à très long terme contre trois maladies principales: le sida, le paludisme et la tuberculose. Au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, vous devez cependant vous donner la flexibilité nécessaire pour répondre à des demandes urgentes concernant des virus comme Ebola, qui a sévi dernièrement, ou Zika, dont on ne sait pas encore vraiment l'ampleur qu'il pourrait prendre.

Avec le budget dont vous disposez, comment conjuguez-vous ce travail de permanence qui mène jusqu'à l'obtention de résultats et la marge de manœuvre nécessaire pour réagir aux épidémies ponctuelles?

[Traduction]

**M. Christoph Benn:** Je peux commencer et, Svend, vous voudrez peut-être ajouter quelque chose.

En un sens le Fonds mondial a dû se battre dès le début contre les difficultés que représentent la réponse d'urgence et la réponse durable, à long terme. Lorsque nous avons commencé, voici 15 ans, le VIH/SIDA était considéré comme une urgence mondiale qui nécessitait une réponse très urgente, mais en même temps il faut une réponse qui puisse être durable parce que, par exemple, comme vous le savez sans doute, quand on met quelqu'un sous traitement pour le VIH/SIDA, c'est à vie. C'est très efficace. Les gens ont une espérance de vie presque normale aujourd'hui grâce à ce traitement pour le SIDA, mais ils doivent prendre des médicaments tous les jours.

Il faut s'inscrire dans la durée et, quand le monde est confronté à de nouvelles urgences, comme Ebola et, désormais, Zika, nous n'avons pas de mandat direct pour cela, mais en Afrique de l'Ouest, par exemple, nous avons fourni aux pays touchés — la Guinée, le Sierra Léone, le Libéria, par exemple — cette souplesse maximale par le financement du Fonds mondial parce que bien des mesures qu'il faut prendre pour contenir une flambée du virus Ebola sont très similaires à celles qu'il faut prendre pour contenir le SIDA ou la malaria. Comme le principal diagnostic différentiel dans le cas d'Ebola était la malaria, nous augmentons notre financement pour contrôler la malaria tout en renforçant nos efforts pour permettre aux professionnels de santé de ces pays de prendre les précautions requises vis-à-vis de cette maladie.

Il nous faut souvent mettre cela en perspective et nous assurer également que le travail continue d'être axé sur ce qui constitue vraiment la principale maladie infectieuse, au regard de ses impacts.

Svend, voulez-vous ajouter quelque chose?

● (1705)

**M. Svend Robinson:** J'ajouterai simplement qu'en plus de ces trois maladies, le Fonds mondial a, parmi ses principales priorités, le renforcement des systèmes de soins de santé eux-mêmes. Bien entendu il est important que nous fournissions des moustiquaires pour les lits afin d'aider à prévenir la malaria et que nous fournissions des ARV pour les personnes séropositives au VIH et ainsi de suite, mais de plus en plus, nous cherchons des moyens de renforcer les systèmes de soins de santé eux-mêmes.

Pendant l'épidémie d'Ebola, des parlementaires d'Afrique de l'Ouest me disaient justement une chose intéressante au sujet de l'infrastructure mise en place grâce aux programmes soutenus par le Fonds mondial. Au début, afin d'aider les personnes atteintes du sida, de la tuberculose ou autres, il a été possible d'utiliser ces mêmes ressources et, bien souvent, le même personnel de soins de santé, pour répondre à Ebola de manière très efficace, parce que les intervenants étaient déjà au sein des collectivités, des villages touchés. Ils bénéficiaient du respect et de la confiance des habitants des villages.



De plus en plus, nos partenaires dans les pays d'Afrique et d'Asie et ailleurs nous disent que nous devons effectivement nous attaquer à ces trois pandémies, mais en même temps que nous devons en faire davantage pour renforcer les systèmes de soins de santé eux-mêmes. En Éthiopie — et Dean, je sais, était dans ce pays — nous avons beaucoup fait pour soutenir les centres des soins de santé primaires et, tandis que ces centres font beaucoup pour lutter contre les pandémies, ils soutiennent aussi les gens de façon générale dans les collectivités.

Je crois que nous envisageons cela de plus en plus, car, en situation d'urgence santé, qu'il s'agisse de Zika ou d'Ebola, nous pouvons diriger efficacement une partie de la formation et des ressources vers les secteurs touchés.

**Le président:** Monsieur Aubin.

[Français]

**M. Robert Aubin:** Face à ce cas de réussite qu'est le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, je me demandais si les objectifs de développement durable pour 2030 changeaient quelque chose à votre approche ou s'ils ne changeaient que le levier économique permettant de demander à chacun des partenaires d'être plus généreux.

[Traduction]

**M. Christoph Benn:** Non, cela a aussi changé en partie l'approche. Bien entendu, le passage des OMD aux ODD a été très important pour le Fonds mondial comme pour beaucoup d'organisations. Heureusement, nous travaillons simultanément à notre nouvelle stratégie qui venait d'être approuvée un mois auparavant par le conseil, pour les six années suivantes. Nous venons d'approuver une stratégie dans le contexte des ODD, dans l'ère des ODD, cela prend en compte à la fois la façon dont nous pouvons aider les pays à éradiquer le SIDA, la tuberculose et la malaria — selon le mandat des ODD — et comme Svend l'a dit, nous travaillons désormais à l'objectif spécifique d'aider les pays à bâtir des systèmes de soins de santé robustes et durables.

C'est devenu l'un des quatre piliers de la nouvelle stratégie du Fonds mondial et je crois que c'est en lien direct avec la demande émanant des ODD et de l'autre l'objectif. Il faut que nous restions concentrés sur ce que nous avons réussi tout en aidant les pays à bâtir ces systèmes, en défendant et en protégeant les droits humains, ce qui constitue une autre composante majeure de cette nouvelle stratégie, car sans un contexte de respect des droits humains, on ne peut tout simplement pas mettre en place et mener efficacement des programmes de soins de santé.

**Le président:** Merci, monsieur Aubin.

Monsieur Levitt.

**M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.):** Merci messieurs d'être parmi nous et de nous éclairer sur le fonctionnement actuel du Fonds. Je dois dire que je n'étais pas pleinement conscient de l'importance du travail qui a été effectué dans la durée. Cela fait chaud au coeur d'entendre parler à la fois du travail passé et des engagements futurs. Je suis fier de faire partie du gouvernement.

Chacun sait que les problématiques hommes-femmes sont au coeur des préoccupations de ce comité et du parlement. À vrai dire la précédente étude que nous avons faite portait sur les femmes, la paix et la sécurité. Je voudrais évoquer ces sujets. Le Fonds s'appuie-t-il sur des analyses du genre pour ses processus de prise de décision pour analyser systématiquement la dimension du genre dans les trois maladies de son mandat ainsi que les réponses de santé publique qui y sont apportées?

● (1710)

**M. Christoph Benn:** Je suis content que vous ayez abordé ce sujet, car il est en effet très important.

Cela fait de nombreuses années que le Fonds applique des approches de genre. Le conseil a approuvé une politique d'égalité entre les sexes en 2008, il y a longtemps. C'est l'un des éléments qui ont été renforcés dans la nouvelle stratégie et cela pour une très bonne raison. Ces trois maladies, surtout le VIH, sont très différenciées selon les sexes. Concernant le VIH, une des préoccupations tient aux taux de contamination extrêmement élevés que nous constatons, surtout dans le Sud de l'Afrique, chez les femmes et les jeunes filles. Elles sont beaucoup plus touchées que les hommes. Nous savons qu'à moins de régler ce problème efficacement, nous ne serons pas en mesure de mettre fin à l'épidémie de VIH.

J'ai évoqué le défi que représente la tuberculose multi-résistante. Pour le VIH, cependant, le défi vient clairement des taux de contamination très élevés parmi les jeunes femmes.

Nous concevons aujourd'hui, en partenariat avec ces pays et de nombreux autres partenaires, des programmes qui sont en mesure de prendre en charge directement les besoins des filles et des jeunes femmes. Il y a par ailleurs un lien très clair avec l'éducation. L'une des manières les plus efficaces de prévenir ces contaminations, c'est l'éducation.

Chaque année supplémentaire que les filles passent à l'école, surtout à l'école secondaire, fait baisser le risque de contamination par le VIH. C'est l'une de nos priorités absolues, pas seulement de nous concentrer sur le genre et les programmes spécialement conçus, mais aussi sur le lien entre la santé et l'éducation, car c'est l'une des manières efficaces d'améliorer les choses.

**M. Svend Robinson:** Je voudrais ajouter qu'en plus de la très forte prévalence de la séropositivité, en particulier chez les adolescentes d'Afrique subsaharienne, il existe une autre source de grande inquiétude. Les niveaux très élevés de VIH au sein de certaines populations, en particulier les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les gais et les populations transsexuelles de certains pays d'Asie. Nous constatons des taux de prévalence de la séropositivité de 15 à 25 %.

Bien souvent, dans les pays dont nous parlons, les populations en question sont criminalisées. C'est le cas en Ouganda et dans de nombreux autres pays africains. Le Fonds mondial constitue littéralement la seule source de financement des organisations de ces pays qui travaillent à contrer les niveaux dévastateurs de VIH. Le Nigéria vient d'adopter une législation très répressive, mais le Fonds mondial est parvenu à une entente avec le gouvernement pour dire que cela constitue un grave préjudice pour la santé publique, en plus d'un problème de droits humains.

J'étais récemment au Vietnam en compagnie d'un groupe de députés australiens. Nous avons rencontré des personnes de la communauté LGBT qui disaient la même chose, que c'était la première fois qu'elles avaient l'occasion de faire de l'éducation par les pairs grâce à des programmes financés par le Fonds mondial. La ministre Bibeau était au Vietnam et elle a eu l'occasion, elle aussi, de rencontrer certaines de ces personnes. C'est un autre domaine et vous avez absolument raison de dire que le problème du genre est fondamental, mais nous devons aussi nous assurer que les droits humains sont universellement respectés.

**Le président:** Monsieur Fragiskatos.

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Merci monsieur le président.

Mon collègue M. Miller a parlé de sa circonscription. Permettez-moi de vous dire que, si voulez faire une conférence à London, en Ontario, dites-le moi et je serai ravi de vous recevoir.

Je note que les décès dans le monde liés à la tuberculose ont diminué de 41 % entre 2000 et 2014, mais qu'il faut effectivement demeurer vigilant sur ce front. Les décès provoqués par la malaria ont diminué de 48 % entre 2000 et 2014. Ce sont des chiffres saisissants.

Les Canadiens, je crois, aimeraient connaître les raisons de ce succès. Y a-t-il des facteurs particuliers que vous aimeriez souligner?

**M. Christoph Benn:** La réponse simple consiste à dire que ces 20 dernières années, je dirais, des services vitaux ont été rendus disponibles à beaucoup de ces populations et pour nombre d'entre elles c'était la première fois, car en effet la tuberculose et la malaria existent depuis longtemps. J'ai exercé en tant que médecin en Afrique dans les années 1980 et 1990, alors que nous ne disposions pas des technologies les plus simples comme des moustiquaires de lit, des moustiquaires de lit imprégnées, ni des moyens de diagnostiquer et de correctement traiter la tuberculose et ainsi de suite. Le fait qu'une abondante aide internationale, dont celle du Canada, ait permis de garantir que ces services soient proposés même dans les pays pauvres et à destination des populations marginalisées à certainement été un facteur. Vous avez raison. Je crois que les gens devraient connaître l'existence de ces immenses succès internationaux, car une baisse de 40 % de la tuberculose et de 48 % de la malaria constituent des faits historiques en matière de santé publique.

Cela me ramène à l'événement que nous organisons ici au Canada, nous voulons aussi nous assurer que nous nous occupons de ceux que nous n'avons pas encore touchés et qui sont souvent les plus difficiles à atteindre. Comment faire en sorte de prendre en charge les 50 ou 60 % de tuberculose et de malaria restants, mais aussi le VIH/SIDA?

Il faut se focaliser encore davantage sur les populations clés touchées, celles dont vient de parler Svend, ces femmes et ces filles qui se trouvent dans les situations dont nous avons parlé dans le sud de l'Afrique, ceux qui sont en prison et il faut aussi souvent atteindre les communautés reculées dans de nombreux pays. En un sens, nous avons fait le plus facile et touché les personnes les plus accessibles, avec des résultats impressionnants, mais maintenant nous allons aller plus loin afin de pouvoir atteindre les 50 % restants, ceux que nous n'avons pas encore atteints.

• (1715)

**M. Peter Fragiskatos:** Peut-être que, parce que nous nous sommes concentrés sur les pays ciblés, l'une des difficultés qui a été soulevée par cette étude est le dilemme entre deux possibilités: soutenir les États fragiles ou se concentrer sur les pays à revenu intermédiaire. Je note qu'en 2014, votre nouveau modèle de financement appelait à aider les pays ayant de lourdes charges liées aux maladies et disposant de faibles ressources. Typiquement, les États à faibles ressources sont des États fragiles. Pouvez-vous m'en dire plus sur la manière dont le Fonds mondial travaille avec les pays à revenu intermédiaire et me dire quel seront les conséquences, de ce point de vue, du nouveau modèle de financement de 2014?

**M. Christoph Benn:** À vrai dire, nous constatons un phénomène très intéressant et très important dans le monde entier. La plupart des personnes souffrant du VIH et de la tuberculose vivent dans des pays à revenu intermédiaire. En réalité la plupart des pauvres vivent

désormais dans ces pays. C'est un phénomène. Par conséquent, nous devons effectivement agir en direction des États fragiles, des pays à faible revenu, et nous le faisons. Nous concentrons l'essentiel de nos ressources sur les pays à faible revenu et les États fragiles; il n'y a aucun doute là-dessus.

Il est également important de dire que, sans nous occuper de ceux qui sont touchés par ces trois maladies dans les pays à revenu intermédiaire, nous ne viendrons pas à bout de ces maladies. Certains États fragiles sont formellement des pays à revenu intermédiaire. Prenez le Nigéria, par exemple. Grâce à ses puits de pétrole, le Nigéria est un pays à revenu intermédiaire, mais, en même temps, il est non seulement un des états les plus fragiles, mais il représente 25 % des cas de malaria dans le monde. Par conséquent on ne peut pas être trop rigides, si vous voulez, dans notre approche et dire que nous ne financerons que les pays à faibles revenus. Nous passerions à côté d'une grande partie des populations touchées par ces maladies.

Cependant, nous faisons la différence, bien entendu. Proportionnellement les États fragiles à faible revenu reçoivent davantage de financements du Fonds mondial que les pays à revenu intermédiaire. D'ailleurs nous avons une politique de co-investissement très progressive. Plus le revenu par habitant est élevé dans le pays, plus nous attendons un cofinancement de ce pays. En fait nous encourageons tous les pays à augmenter leurs budgets nationaux pour assurer un cofinancement avec le Fonds mondial, mais s'il s'agit d'un pays à revenu intermédiaire, nous en attendons beaucoup plus.

Non seulement nous fournissons ce financement international, mais nous exigeons des pays qu'ils rendent compte de l'augmentation de leur propre budget de santé. C'est la seule manière de faire en sorte que le programme soit durable.

**Le président:** Merci chers collègues.

La sonnerie s'est fait entendre. Je vais, avec votre permission, autoriser une dernière question.

Tant que nous disposons d'une bonne vingtaine de minutes pour nous rendre à la Chambre, ça ira. Nous terminerons dans cinq minutes.

Nous allons passer à la dernière question avec M. Allison et M. Genuis.

• (1720)

**M. Dean Allison:** Je voudrais revenir sur ce qu'a commencé Peter, ce que j'ai déjà demandé.

Ma première question était de savoir comment vous travaillez avec les pays qui progressent. Vous avez commencé avec l'augmentation partagée, mais aussi le fait qu'à cause de la manière dont vous vous êtes implantés, vous avez pu acheter moins cher. Je vais passer là-dessus.

Pourriez-vous rapidement revenir là-dessus au sujet des économies d'échelle que vous réalisez et de la manière dont vous travaillez avec ces pays alors qu'ils poursuivent leur développement, mais qu'ils ont toujours besoin d'aide.

**M. Christoph Benn:** Tout d'abord, nous utilisons notre part de marché, qui est assez importante, pour faire baisser les prix et les rendre accessibles aux pays que nous aidons. Par le jeu de l'approvisionnement, nous avons pu, par exemple, réduire de 25 %, au cours des deux dernières années les prix mondiaux des médicaments contre le VIH. Cela a pratiquement réduit de moitié le prix que nous payons en tant que Fonds mondial et c'est au bénéfice direct des pays et pas seulement s'ils sont soutenus par le Fonds mondial.

Deuxièmement, nous travaillons avec certains pays à des plans de transition, particulièrement dans le cas de pays à revenu intermédiaire. Cela signifie qu'il faut avoir un plan de transition sur place, car ces pays ne peuvent pas s'attendre à ce que le Fonds mondial les finance éternellement. Ils doivent progressivement assumer un part croissante des coûts, mais il leur faut aussi du temps pour que leurs ministères des finances puissent s'y préparer. C'est en cours. Nous avons écarté un certain nombre de pays qui peuvent alors financer les programmes eux-mêmes. Mais il ne faut pas que cela soit du jour au lendemain. Il faut leur donner une chance de prendre cela en charge. C'est un type de politique de transition à part entière que le conseil du Fonds mondial a approuvé, avec le soutien du Canada d'ailleurs et je crois que cela a été utile pour préparer cette phase. Heureusement, il y a de plus en plus de pays dont le revenu par habitant augmente et qui pourront par conséquent assumer plus de responsabilités dans ce domaine. Cela nous permet de nous concentrer encore plus sur les États fragiles qui auront encore besoin de cette aide internationale pendant quelque temps.

**M. Garnett Genuis:** Merci beaucoup.

Monsieur Robinson, je crois que vous avez été député pendant presque aussi longtemps que celui que j'ai passé sur terre.

J'aimerais connaître votre opinion sur les stratégies émergentes de prévention de la transmission du SIDA. Que mettriez-vous en avant? Qu'est-ce qui le plus efficace? D'après ce que j'ai lu, les préservatifs sont efficaces s'ils sont utilisés correctement, mais il y a de gros problèmes pour qu'ils soient effectivement utilisés de façon efficace.

J'aimerais connaître votre opinion sur la question de la prévention.

**M. Christoph Benn:** Encore une fois, je crois que vous parlez essentiellement de la prévention du VIH. Laissons de côté quelques instants les deux autres maladies.

**M. Garnett Genuis:** Oui.

**M. Christoph Benn:** Pour le VIH il faut vraiment analyser la question pays par pays. Il ne s'agit pas de viser une stratégie de prévention unique. Dans certains pays, les préservatifs peuvent être très importants ou demeurer importants, mais il faut toujours un certain nombre de stratégies complémentaires. Il peut s'agir de la circoncision dans un certain nombre de pays et nous l'encourageons. Vous savez peut-être que la circoncision en soi permet de réduire le taux de transmission d'environ un tiers, voire plus. Nous avons parlé

de la prévention chez les jeunes femmes. Cela peut passer par une meilleure éducation. Il n'existe pas une seule réponse. Cela dépend beaucoup de la situation.

En gros, nous disons qu'il y a des principes de prévention très clairs émanant de nos partenaires, l'OMS, l'ONUSIDA et d'autres. Ce sont ces recommandations que les pays inscrivent dans leurs programmes. Nous ne leur disons pas comment faire de la prévention. Il y a des normes internationales. Elles doivent s'appliquer au niveau des pays et nous suivons les conseils des partenaires techniques. Ils conseillent les pays et nous disons que nous financerons tout ce qui suit les normes internationales de prévention.

Dans la plupart des cas, c'est une combinaison des différentes approches de prévention qui sera couronnée de succès.

**M. Garnett Genuis:** J'ai une rapide question à poser, compte tenu du temps qu'il reste. Comment ces normes internationales interagissent-elles avec ce que peuvent être les cultures locales, ou se trouvent-elles en décalage avec ces idées culturelles locales? Comment travaillez-vous dans le cadre de cet éventuel décalage?

**M. Christoph Benn:** Je pourrais parler de cela pendant longtemps car je travaillais en Afrique lorsque l'une des principales méthodes de prévention était de collaborer en quelque sorte avec les perceptions culturelles, principalement autour de la sexualité et ainsi de suite, ce qui vous le savez est un vaste sujet.

Je dirais qu'aujourd'hui, je crois que la plupart des pays sont capables et désireux d'appliquer les normes internationales à cet égard. Il faut souvent les transposer dans le contexte général — il n'y a aucun doute là-dessus — et seuls les pays eux-mêmes en ont la capacité. Mais je ne vois pas autant de décalage entre les recommandations internationales et les pratiques de pays, en tout cas pas autant qu'il y a 20 ou 25 ans.

• (1725)

**Le président:** Je vais devoir vous interrompre parce que nous avons un vote très important cet après-midi.

Je voudrais remercier les représentants du Fonds mondial. Nous avons beaucoup apprécié de pouvoir dialoguer avec vous et nous le ferons de nouveau. Merci.

La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>